



Communiqué

Pour diffusion immédiate

le 1 décembre, 2021

Les étudiants de nombreux collèges privés d'enseignement professionnel pourraient recevoir une formation inadéquate : Vérificatrice générale

(Toronto) Les 500 collèges privés d'enseignement professionnel de la province offrent aux étudiants une formation qui pourrait ne pas fournir les compétences requises sur le marché du travail d'aujourd'hui, et la province manque à son devoir de réglementer ces collèges, affirme la vérificatrice générale Bonnie Lysyk dans son *Rapport annuel 2021*.

Les diplômés des collèges privés d'enseignement professionnel travaillent comme ambulanciers paramédicaux, préposés aux services de soutien à la personne, massothérapeutes, coiffeurs, chauffeurs de camion et dans bien d'autres professions qui servent le public. Toutefois, près de 1 400 programmes offerts aujourd'hui ont été approuvés il y a plus de cinq ans.

« Les étudiants paient pour une formation qui ne les prépare pas correctement pour l'emploi dans leur domaine choisi », déclare M^{me} Lysyk. « Cela est particulièrement vrai pour les étudiants qui souhaitent travailler dans des domaines qui changent rapidement, comme les soins paramédicaux et la technologie de l'information. »

Même si les programmes de formation sont adéquats, le ministère des Collèges et Universités ne sait pas vraiment s'ils sont enseignés comme prévu. Les inspecteurs gouvernementaux ne le vérifient pas.

Le ministère ne détecte pas non plus les collèges privés d'enseignement professionnel qui facturent aux étudiants un montant supérieur à celui qu'ils ont indiqué au ministère. Notre vérification a révélé que 33 % d'entre eux ont facturé des frais plus élevés, soit une moyenne de 485 \$ de plus par collège.

La vérification a également révélé que lorsque le ministère publie de l'information sur les taux d'obtention de diplôme des collèges privés d'enseignement supérieur et les taux d'emploi des personnes diplômées, l'information date d'au moins deux ans. Cependant, pour jusqu'à 83 % des programmes d'études collégiales, les indicateurs de rendement ne sont pas du tout accessibles. De plus, le ministère n'analyse pas les plaintes au sujet des collèges ni ne publie les plaintes répétées. Tout cela signifie que les étudiants passent à côté de renseignements importants lorsqu'ils prennent des décisions concernant leur formation professionnelle.

« Une formation à jour et de qualité est essentielle pour s'assurer que les diplômés des collèges privés sont mieux placés pour contribuer à l'économie de l'Ontario », déclare M^{me} Lysyk

Le rapport d'audit contient 22 recommandations d'amélioration.

-30-

Renseignements :
Bonnie Lysyk
Vérificatrice générale
(647) 267-9263

Le rapport est accessible à l'adresse www.auditor.on.ca

 @OntarioAuditor

Le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario est un bureau indépendant de l'Assemblée législative qui mène des audits de l'optimisation des ressources et des audits financiers du gouvernement provincial et de ses ministères et organismes. Il audite également les organismes du secteur parapublic qui reçoivent un financement provincial. Sa vision est d'offrir une valeur et un niveau d'assurance exceptionnels aux députés à l'Assemblée législative, au Comité permanent des comptes publics et à l'ensemble de la population ontarienne en faisant un travail de haute qualité qui favorise la responsabilisation, l'optimisation des ressources et une gouvernance efficace dans le secteur public de l'Ontario.